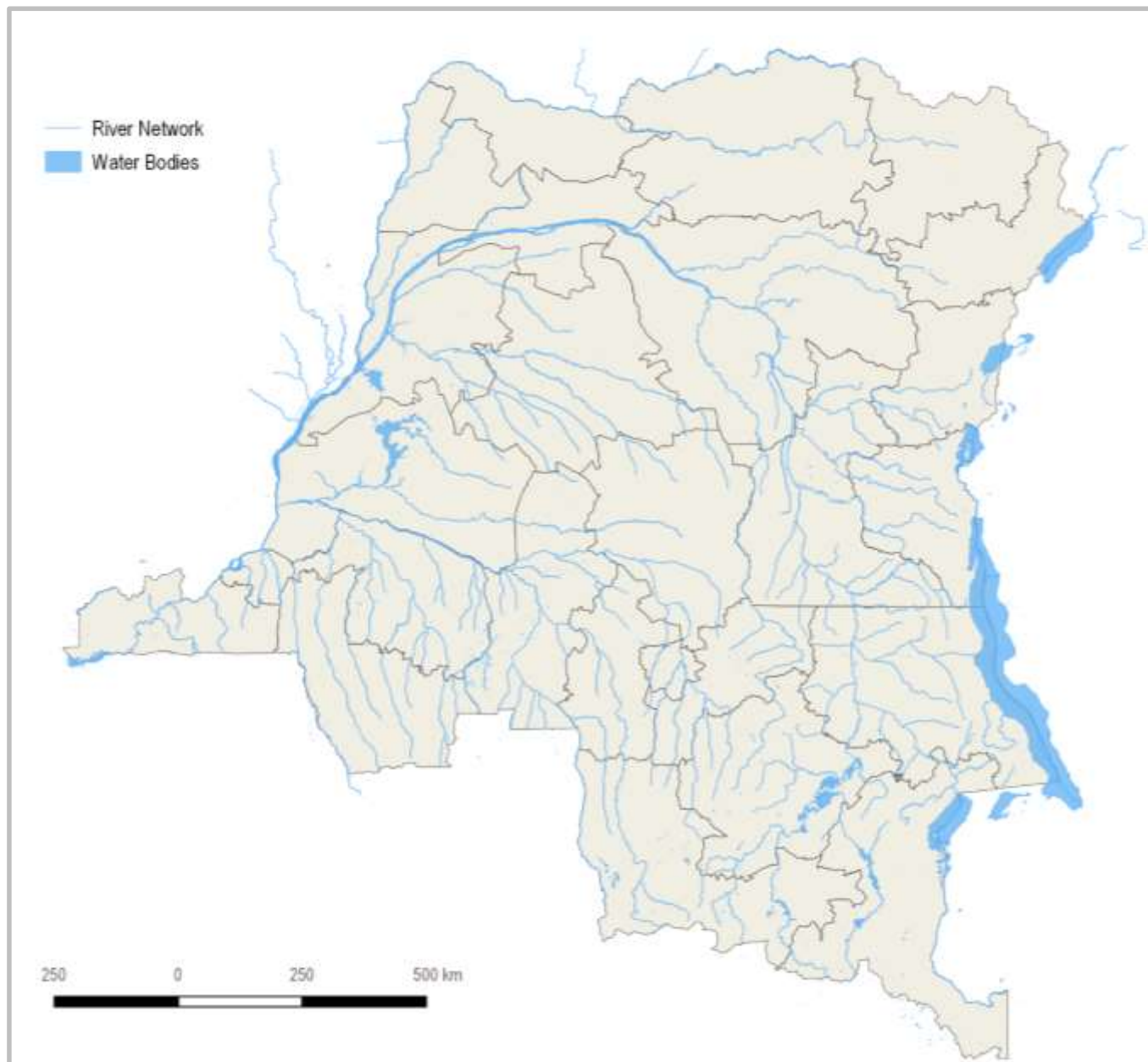


# ETAT DES LIEUX: UN PARADOXE ELECTRIQUE UNIQUE

Pierre Audinet, Banque mondiale

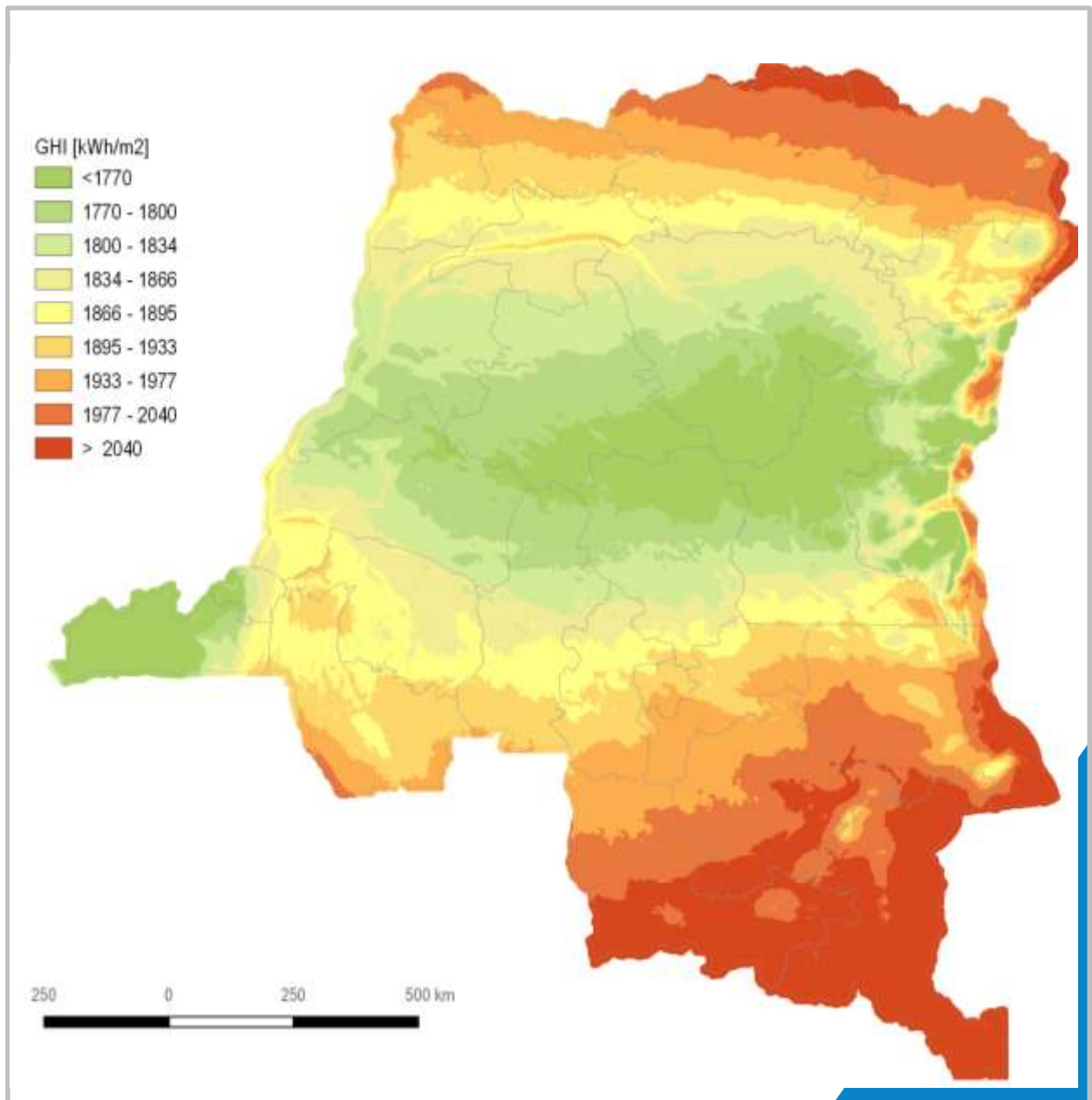
# Une ressource hydroélectrique abondante mais sous exploitée

- 100,000 MW de potentiel hydro électrique
- Parmi les plus grands potentiels hydro électrique au monde
- 2,500 MW de capacité hydroélectrique installée dont un peu plus de la moitié est effectivement disponible
- L'absence de maintenance planifiée et régulière fragilise la performance des infrastructures existantes



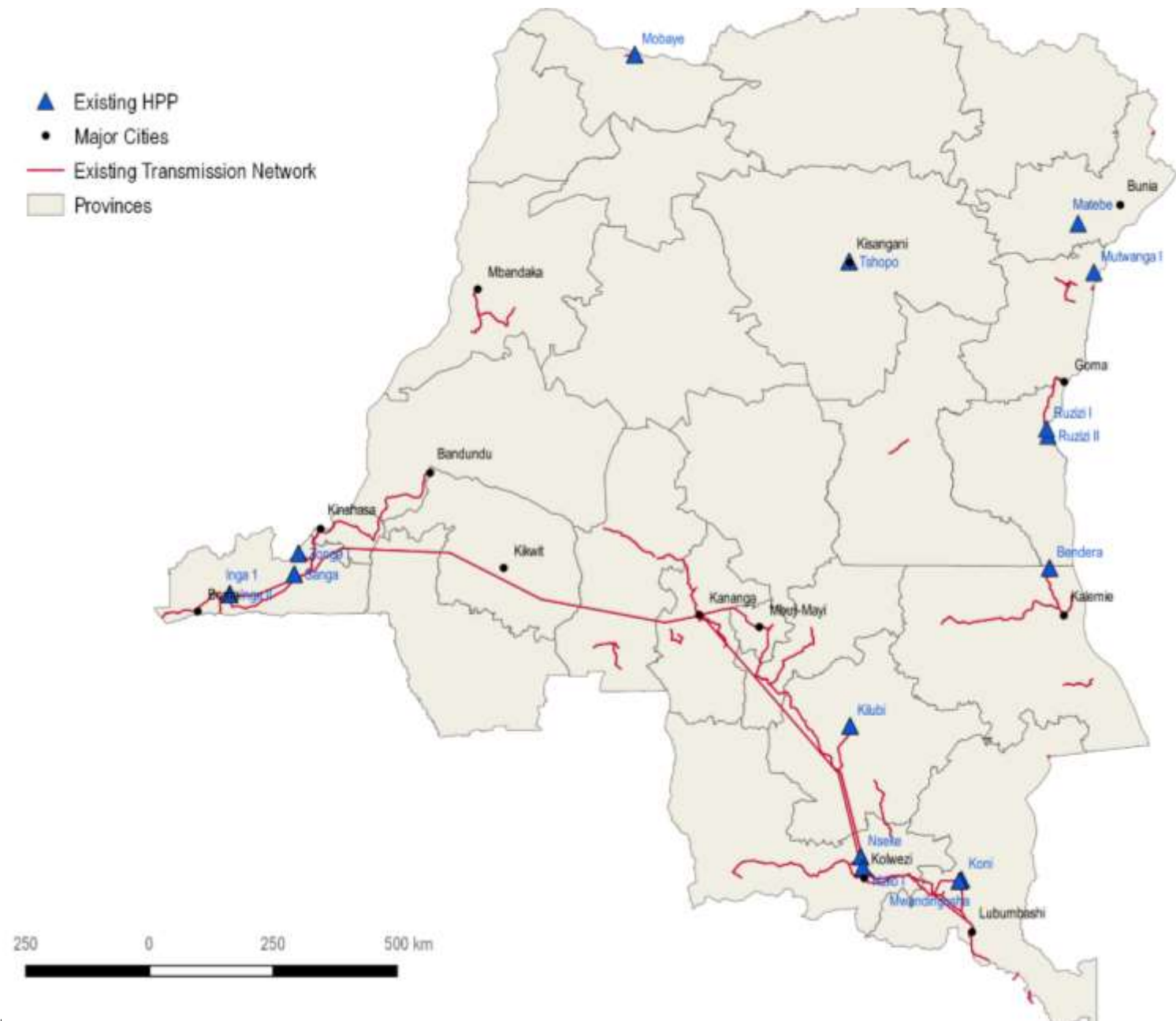
# Une ressource solaire disponible, quasi-absente du mix électrique de la RDC

- Le potentiel solaire se situe dans le sud et l'est du pays
- La ressource solaire est de qualité équivalente à celle de pays limitrophes ayant initié des projets de production solaire à grande échelle (Zambie)

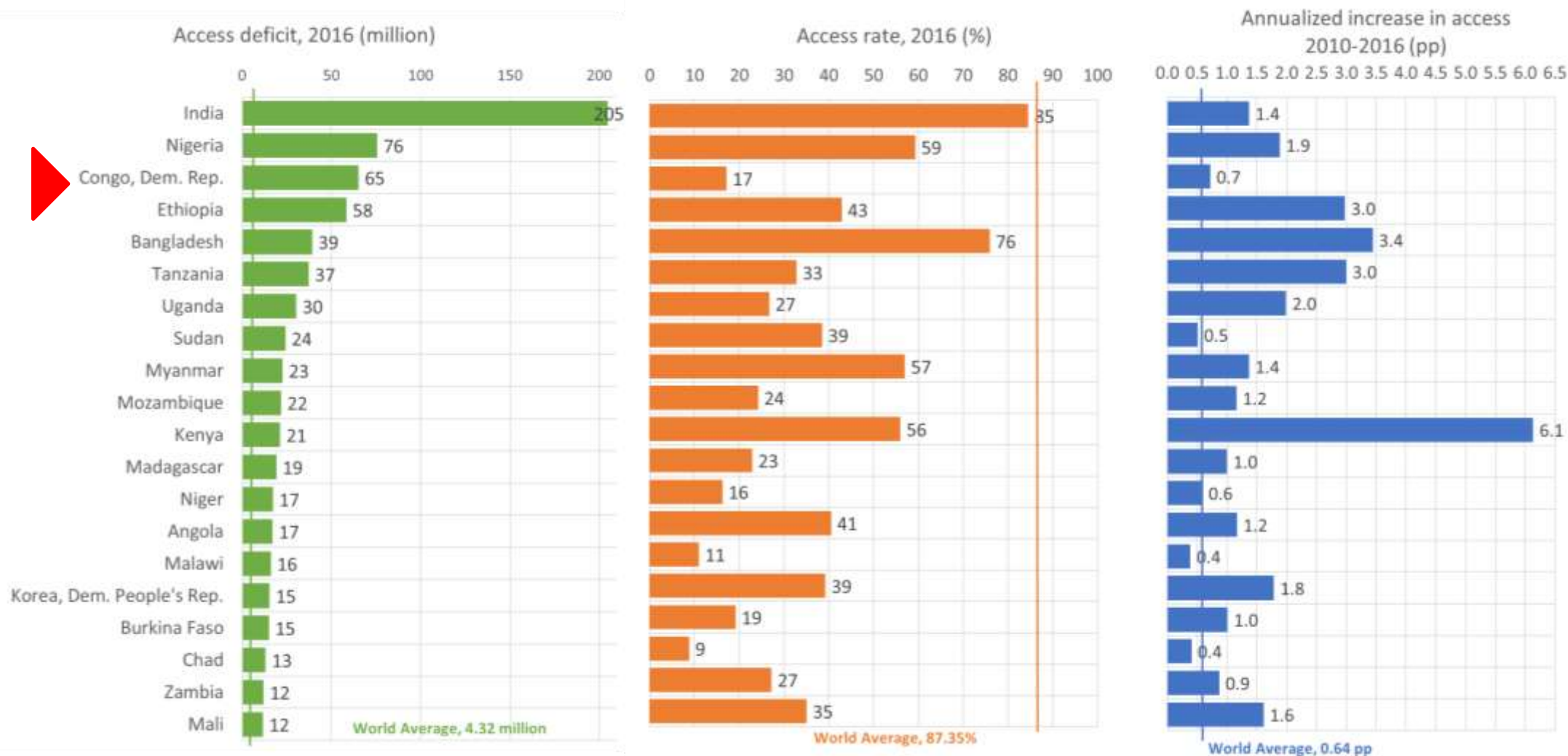


# Un système électrique déséquilibré et fragile

- 3 réseaux interconnectés, 3 réseaux isolés (Tshopo, Mobaye et Kalemie)
- Aucune construction nouvelle de capacité de production d'ampleur depuis les années 80 (à part Zongo II)
- Une décennie d'investissement dans les infrastructures stratégiques (ligne transport, Inga,...)
- Mais restent largement insuffisantes au regard de l'état actuel du parc électrique: 14 centrales dont 47% n'ont jamais été réhabilités depuis leur mise en service. Le financement reste à consolider
- Réseaux de distribution en état de vétusté avancé

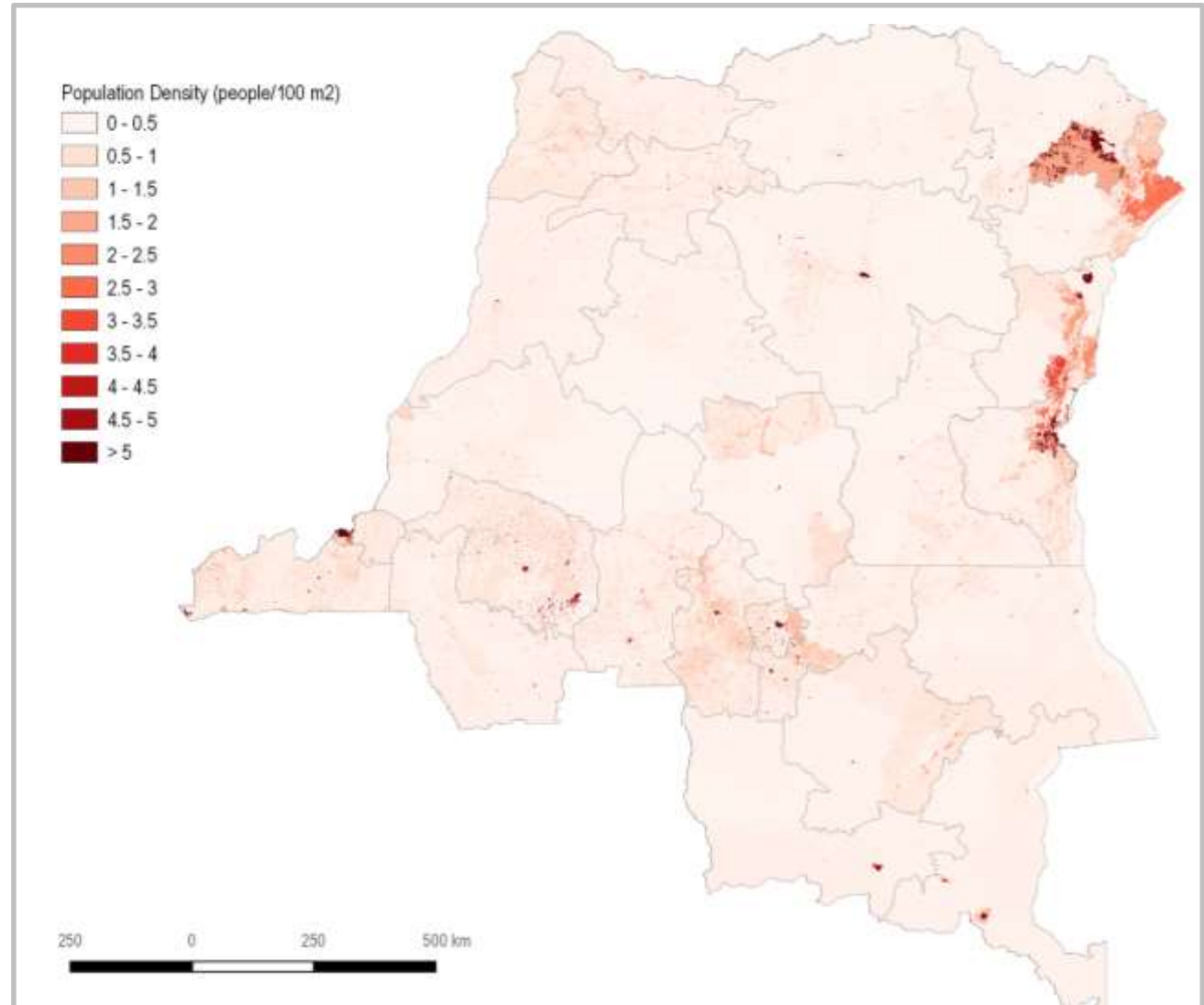


# Un déficit d'accès à l'électricité parmi les plus élevés au monde, qui s'accroît compte tenu de la croissance démographique



# Les solutions d'approvisionnement basées sur l'extension des réseaux de transport et de distribution ne sont pas adaptées aux caractéristiques de la demande

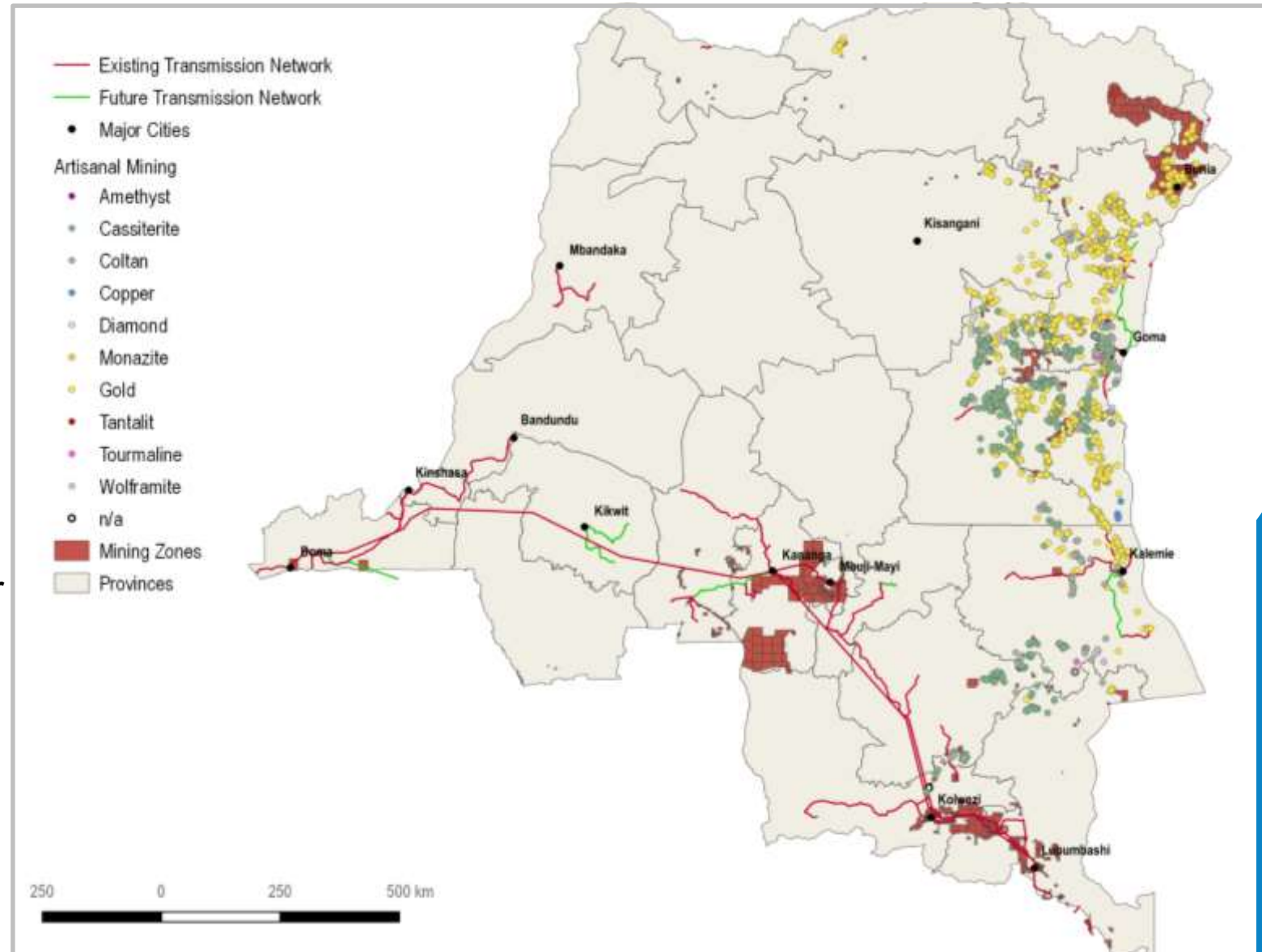
- La densité de population moyenne est équivalente à celle des Etats-Unis ou du Mozambique
- La croissance de grands centres urbains (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Kananga, Mbuji-Mayi,, Goma, ...) et les déplacements de population introduisent une problématique d'électrification de zones peri-urbaines informelles
- Chaque province doit définir une stratégie d'électrification propre privilégiant la solution la plus viable économiquement et financièrement
- La réhabilitation et la densification des réseaux de distribution ne seront pas a privilégier de manière systematique



Source: Worldpop

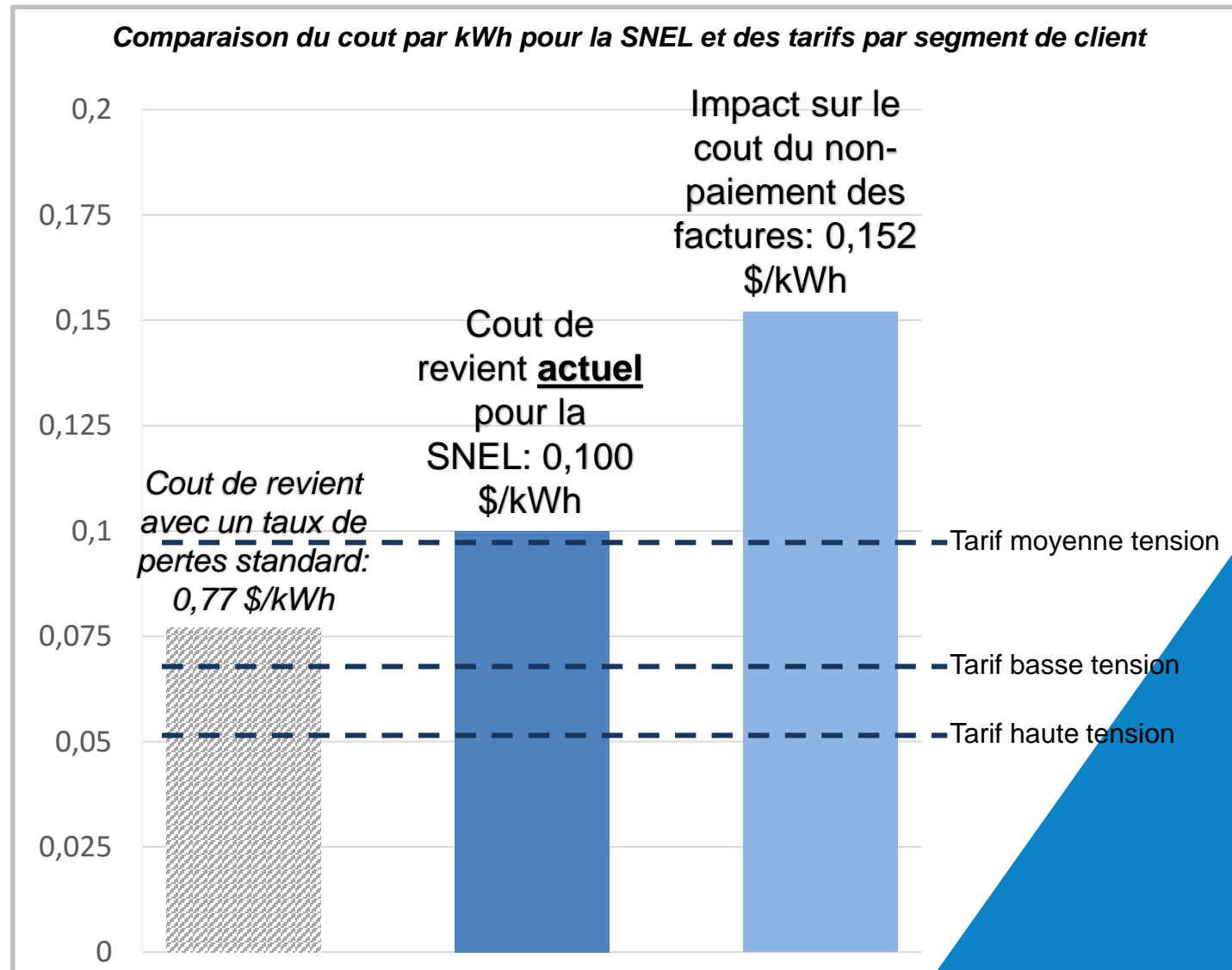
# Une demande du secteur productif - notamment minier - avec des besoins en électricité largement non satisfaits

- L'accès à l'électricité est cité comme obstacle principal à l'établissement d'un climat des affaires favorable en RDC (*Enterprise Survey 2013*)
- 60% des entreprises en RDC ont un generateur
- Le secteur minier joue un role strategique dans le developpement du secteur electrique (deficit de 340 MW estime dans le Katanga, 50% des revenus de la SNEL, absence d'alimentation des mines dans l'est du pays)



# Le développement du secteur est contraint par des tarifs insuffisants et un niveau de pertes global très élevé

- La capacité d'investissement est limitée par les coûts de revient qui sont fortement pénalisés par les pertes techniques (reseaux HT, MT, BT, non-facturation – 36%) et commerciales (non-recouvrement – 35%)
  - La moitié de la production n'est pas valorisée
- Deux leviers à actionner en parallèle pour remédier à cette situation :
  - 1) rationaliser les coûts de revient par la baisse des pertes, la hausse du taux de recouvrement, et l'amélioration de la performance opérationnelle), et
  - 2) réviser la structure des tarifs d'électricité





# Un opérateur électrique historique – SNEL – indispensable au développement du secteur mais en situation de fragilité

## Seul acteur d'envergure actuellement présent

- Plus de 95% de l'énergie produite dans le pays
- Unique gestionnaire du réseau de transport
- Mission de service public - approvisionnement de tous les segments de consommateurs

## Des indicateurs de fragilité

- Endettement x2 supérieur aux revenus
- Taux élevé de pertes techniques (17%) et commerciales (19%) lié au faible recouvrement, aux impayés, et à l'absence de compteurs (91% des clients BT sont au forfait)
- Main d'œuvre vieillissante (51 ans d'âge moyen)

## Redressement en cours

- 34% du plan de redressement a été accompli
- Des signes encourageants: certification des états financiers de 2012 à 2014, mise en place d'une gestion des stocks, amélioration du taux de recouvrement (+20% pour les clients HT)

La nécessité de repenser l'engagement de la puissance publique dans le secteur, notamment dans un contexte libéralisé

# Une réforme législative et réglementaire inachevée et partiellement mise en oeuvre, ne créant pas les conditions suffisantes pour attirer massivement l'investissement privé

Des agences (ARE et ANSER) non opérationnelles

Des questions clés non adressées dans les textes réglementaires actuels (gestion des actifs, tarifs)

Quelle capacité institutionnelle et financière pour les provinces nouvellement en charge de l'électrification de leur territoire ?

Un vaste chantier de régularisation de la situation de tous les acteurs présents en RDC (concessions, licences, autorisations), y compris de la SNEL

Un effort de redressement de l'opérateur historique à poursuivre (échec du contrat de performance, contrat de service en cours de mise en oeuvre)

Merci pour votre attention